



Résolution de l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans du 11 novembre 2004

L'USP demande au Conseil fédéral un engagement sans compromis à l'OMC

Lors de leur assemblée du 11 novembre 2004 à Berne, les délégués de l'Union suisse des paysans (USP) ont approuvé la résolution suivante à l'attention du Conseil fédéral, de l'administration fédérale ainsi que du Parlement:

«La conclusion des négociations à l'OMC sur la base de l'accord-cadre signé à Genève le 1^{er} août 2004 poserait de graves problèmes de survie à l'agriculture suisse. Nous ne saurions accepter la diminution du revenu agricole chiffrée à entre 1,5 et 2,5 milliards de francs par an.

Rappelons que notre situation économique est déjà précaire actuellement. Malgré d'importants efforts et une adaptation dynamique des structures, nos revenus sont bas. De plus, outre celui des exigences de l'OMC, nous devons affronter d'autres grands défis, l'ouverture mutuelle totale du marché du fromage entre la Suisse et l'UE, de même que la suppression du contingentement laitier notamment.

Nous, paysannes et paysans suisses, demandons au Conseil fédéral, à l'administration fédérale et au Parlement de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour défendre l'agriculture multifonctionnelle suisse au sens de l'article 104 de la Constitution fédérale et de respecter ainsi la volonté du peuple suisse.

Nos trois exigences principales sont les suivantes :

- Nous demandons instamment au Conseil fédéral qu'il s'engage sans compromis pour aboutir à un accord agricole équilibré à l'OMC. D'une part, il faut renforcer le G10. D'autre part, le Conseil fédéral doit respecter le mandat de négociation délivré en vue de la conférence ministérielle de Cancún. Il ne doit faire aucune concession croisée avec d'autres domaines de négociation et intervenir avec toute son énergie pour que les considérations autres que commerciales (non-trade concerns) se reflètent dans les résultats des négociations. Enfin, les concessions faites dans le cadre de l'OMC ne doivent en aucun cas aller au-delà des exigences des Politiques agricoles 2007 et 2011.
- Nous demandons instamment que des mesures d'accompagnement en faveur d'une agriculture multifonctionnelle et productrice en Suisse soient prises. Il convient en premier lieu de prendre des mesures pour renforcer la position de l'agriculture sur les marchés et auprès des consommateurs, pour augmenter la marge de manœuvre économique des exploitations et pour baisser les coûts de production.
- Nous demandons instamment qu'il soit renoncé à des réductions supplémentaires des montants que la Confédération alloue à l'agriculture. L'enveloppe budgétaire 2008-2011 doit au moins s'élever au montant de l'enveloppe de départ 2004-2007 et tenir compte du renchérissement. Le remboursement de l'impôt sur les carburants, est un instrument conforme à l'UE et à l'OMC qui doit être maintenu.»